

## 1939: REFUGIES ALSACIENS EVACUES

Dès le début de la construction de la « Ligne Maginot » en 1927, un plan d'évacuation des populations civiles entre la Ligne Maginot et la frontière allemande est élaboré afin d'une part de protéger la population et d'autre part de permettre les opérations militaires. La zone ainsi définie comme « zone rouge » a une largeur de 3 à 10 km. Dès le 2 septembre 1939 l'ordre d'évacuation est donné. En Alsace 181 communes (au total 375 000 habitants) sont évacuées vers les Vosges dans des centres de regroupement, puis vers le Sud-Ouest de la France, notamment le 9 septembre. La population de 79 communes du Haut Rhin est dirigée vers le Gers, les Landes et la Haute Garonne. La SNCF est réquisitionnée pour le transport. Il ne s'agit ni d'un exode (non organisée) ni d'une déportation mais d'une évacuation bien organisée. Ces alsaciens, comme les habitants des autres zones rouges, deviennent donc les premiers réfugiés. Les courriers permettant d'identifier les correspondances de ces réfugiés sont difficiles à identifier (en dehors des textes des lettres).



Lettre de Feldbach (Canton de Zürich – Suisse) du 11 novembre 1939 pour des réfugiés alsaciens de Bourgfelden, ancienne commune du Haut Rhin, rattachée à St Louis (Alsace) en 1953. La lettre est adressée à Castéra-Lectourois dans le Gers puis redirigée sur Peyrehorade dans les Landes. Cachet administratif « commission Q.D » et cachet ovale QD 260 de la commission de censure de Auch (Gers). La lettre a été ouverte et refermée pour le contrôle. Paradoxalement la lettre est affranchie avec un timbre suisse à 30 c de 1938 représentant la SDN (Société des Nations) !!